L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 30 numéro 4, 30 janvier 2015

Entre deux pirouettes, Mika Allain reprend son souffle. Le samedi 24 janvier, à la journée organisée par l'Association des parents ayant droit de Yellowknife, les enfants ont eu l'occasion de faire plein de jeux ensemble, alors que Rosalie Davreux, de l'Association franco-culturelle de Yellowknife, donnait aux parents un atelier sur la construction identitaire (Photo DL).

Commission scolaire francophone du Yukon

La cause entendue en Cour suprême

Paul Mengoumou (Francopresse)

La Cour suprême du Canada a pris en délibéré le 21 janvier 2015 la cause qui oppose depuis plusieurs années la Commission scolaire francophone du Yukon au gouvernement du Yukon. Le litige repose sur les droits de gestion scolaire en contexte minoritaire.

Il est demandé dans cette cause au plus haut tribunal du pays de déterminer l'étendue de ces droits en infirmant une décision de la Cour d'appel du Yukon déboutant la Commission scolaire. Celle-ci avait tranché que le tribunal de première instance a manqué d'impartialité dans sa décision de donner gain de cause à l'organisme francophone.

« L'erreur qu'a commise la Cour d'appel du Yukon, c'est son interprétation des faits et du contexte », argumente l'avocat de la Commission scolaire francophone du Yukon (CSFY), Robert Lepage.

La (CSFY) souhaite que la Cour suprême puisse trancher par la même occasion toutes les questions soulevées lors du procès au Yukon. « La CSFY espère que la décision de la Cour confirmera un plein droit de gestion à la CSFY afin qu'elle puisse assurer le plein épanouissement des élèves visés par l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* », de dire Ludovic Gouaillier, président de la CSFY.

Roger Paul, directeur général de la FNCSF, Roger Lepage, avocat de la CSF du Yukon et Natascha Joncas, directrice générale de la CSF du Yukon. (Photo : courtoisie FNCSF)

C'est à ce titre que le Commissariat aux langues officielles est devenu intervenant comme dans toute cause qui fait appel à l'interprétation de l'article 23 de la Charte.

« Le Commissariat intervenait comme il le fait habituellement sur le volet qui concerne l'article 23 et prône une interprétation large et libérale du droit de gestion scolaire en situation minoritaire », de déclarer Pascale Giguère, avocate principale au Commissariat aux langues officielles du Canada.

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones estime que cette cause interpelle les 28 conseils scolaires francophones hors Québec. Car une interprétation libérale de l'article 23 de la Charte viendrait garantir les pouvoirs de contrôle en matière d'admission.

Pour ces conseils scolaires francophones en contexte minoritaire, une interprétation asymétrique de l'article 23 de la Charte leur permettrait d'accueillir de nouveaux immigrants francophones ainsi que des allophones.

C'est pour ces raisons que la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest et l'Association des parents ayants droit de Yellowknife ont aussi demandé à se faire entendre à la Cour suprême du Canada.

Audiences publiques sur l'utilisation récréative des terres publiques

Le ministère de l'Administration des terres revoit sa façon de gérer l'utilisation récréative des terres publiques. Venez donner votre point de vue à l'une des prochaines audiences publiques.

Profitez de l'occasion pour faire part de votre opinion sur les baux de villégiature, les chalets et les cabanes ainsi que les occupations non autorisées.

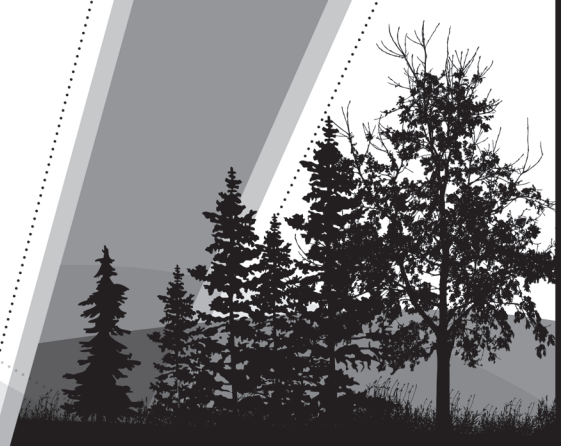

Prochaines audiences publiques

FORT SIMPSON
Le mardi 3 février 2015
De 19 h à 21 h 30
À la salle communautaire

YELLOWKNIFE (deux options)
Le mardi 10 février 2015
De 19 h à 21 h 30
Aux salles de conférence du Yellowknife Inn

Le jeudi 12 février 2015
De 19 h à 21 h 30
Aux salles de conférence du Yellowknife Inn

*Des services d'interprétation en français seront offerts sur demande aux audiences publiques de Yellowknife. Pour faire une demande, faites parvenir un courriel à l'adresse **RLMF@gov.nt.ca** au moins une semaine avant l'audience.*

Des audiences publiques auront aussi lieu à Yellowknife, Dettah, Behchokǫ, Inuvik, Norman Wells et Fort Smith.

Vous pouvez vous procurer les ordres du jour au www.lands.gov.nt.ca/fr

Vous pouvez aussi nous faire parvenir vos commentaires par courriel à l'adresse RLMF@gov.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Administration des terres

COUR SUPRÊME DES TERRITOIRES DU NORD-0UEST

ENTRE :

Le commissaire des Territoires du Nord-Ouest, demandeur

-et-

John Doe, défendeur

DESTINATAIRE(S) : LA OU LES PERSONNES QUI ONT INSTALLÉ UNE MAISON MOBILE ET CONSTRUIT UNE RALLONGE SUR DES TERRES EN BORDURE DE LA ROUTE INGRAHAM, AU-DELÀ DU PONT DE LA RIVIÈRE YELLOWKNIFE

Sachez que Madame la juge L. A. Charbonneau a rendu l'ordonnance suivante le 19 décembre 2014 :

Le demandeur est propriétaire des terres situées en bordure de la route Ingraham, au-delà du pont de la rivière Yellowknife, aux Territoires du Nord-Ouest, par 62° 30' 28,04" de latitude N. et 114° 18' 32,56" de longitude O., décrites en détail dans la déclaration sous serment de Robin Sproule produite le 22 juin 2012, ou de la partie de celles-ci occupée par le défendeur.

Quiconque occupe la maison mobile doit quitter les lieux et enlever la maison mobile, la rallonge (le porche), le tipi et tout matériel, équipement et autres objets et chatels qu'elle a apportés ou placés sur les terres visées au paragraphe 1 de la présente ordonnance, au plus tard à **17 h, le 30 janvier 2015.**

Si la maison mobile, la rallonge (le porche), le tipi et tout matériel, équipement et autres objets et chatels ne sont pas enlevés des terres visées au paragraphe 1 de la présente ordonnance au plus tard à **17 h, le 30 janvier 2015**, le demandeur aura le droit d'aliéner la maison mobile, la rallonge (le porche), le tipi et tout matériel, équipement et autres objets et chatels, de toute manière légale qu'il juge appropriée.

Le demandeur peut nettoyer les terres et les remettre dans un état similaire à celui existant avant leur occupation par le défendeur, et peut demander à la Cour d'ordonner le paiement des frais raisonnables pour l'enlèvement et l'aliénation de la maison mobile, de la rallonge (le porche), du tipi et de tout matériel, équipement ou autres objets et chatels, ainsi que pour le nettoyage et la remise en état des terres visées.

La présente ordonnance sera affichée à deux endroits sur la maison mobile : sur le revêtement métallique de la maison mobile et sur la charpente de bois extérieure de la rallonge.

Avis de la présente ordonnance sera publié dans le journal *News/North*, dans un numéro du *Northern Journal* et dans deux numéros du journal *Yellowknifer.*

La présente ordonnance sera signifiée à M. Mark Hank Lafferty.

Le défendeur est condamné aux dépens.

Le numéro de dossier de la Cour est S0001-CV 2 012 000 087. Les personnes qui souhaitent se procurer une copie de l'ordonnance peuvent communiquer avec le greffe du tribunal, le greffier de la Cour suprême ou l'avocat du demandeur, dont les coordonnées sont celles-ci :

Tricia Ralph, avocate
Division des affaires juridiques, Ministère de la Justice
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Palais de justice, 4e étage, 4903, 49e Rue
C. P. 1320
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9
Tél. : 867-920-8073

Avocat du demandeur

Territoires du Nord-Ouest

Ecoutez Radio Taïga disponible via Internet

Radio Taïga CIVR 103,5 FM

http://radiotaiga.com

Échos de la taïga

CIVR 103,5 FM

En collaboration avec Radio Taïga

Jury francophone

Le Comité permanent sur les programmes sociaux se réunit le 2 février à 13 h à l'Assemblée législative. Il examinera le projet de loi 38, qui permet l'établissement d'une liste de jurés francophones potentiels pour un procès bilingue ou en français. Le public est invité à faire part de ses commentaires. Le comité examinera également une proposition d'amendement à la *Loi sur le partenariat*, et une autre sur la *Loi sur location de logements*.

Drones et justice

La GRC utilise des drones pour tenter d'élucider le meurtre de Billy Cholo à Fort Simpson. Par voie de communiqué, la GRC affirme avoir obtenu de nouveaux éléments d'information importants de la part du public. Billy Cholo a été porté disparu en décembre 2013. Une battue organisée dans la collectivité avait finalement réussi à localiser sa dépouille dans une pergola en février 2014. Un rapport d'autopsie avait déterminé que son décès était un homicide.

Mine Giant

L'auteur des attentats à la mine Giant pourra passer davantage de temps en liberté. La commission des libérations conditionnelles a accordé à Roger Warren davantage de droits de sortie en raison de sa condition médicale. M. Warren, âgé de 71 ans, reçoit des traitements pour soigner une pneumonie. Il a été condamné à la prison à vie pour le rôle qu'il a joué dans les attentats à la mine Giant, en marge d'un conflit de travail en 1992. Il avait fait sauter une bombe dans les galeries de la mine, tuant neuf travailleurs de remplacement. L'an dernier, M. Warren a été transféré dans un établissement à sécurité minimale avec droits de sortie de jour.

Ligue d'improvisation

Il y aura une rencontre le mardi 3 février à 18 h à la maison Laurent-Leroux afin de discuter de l'horaire des répétitions et des ateliers de la ligue d'improvisation. Tous sont bienvenus.

Consommation

Selon Statistique Canada, l'indice d'ensemble des prix à la consommation a augmenté de 1,7 % à Yellowknife en décembre 2014 comparé à il y a un an. En comparaison, l'augmentation a été de 1,5 % pour le Canada, alors que l'indice a décliné de 0,1 % à Whitehorse. Sur une période d'un an, les prix à la consommation ont augmenté pour la plupart des objets principaux, hormis les vêtements et le matériel de santé et de soins personnels. L'augmentation de 3,2 % de la nourriture et de 3,2 % des boissons alcoolisées et du tabac ont fortement contribué à l'augmentation générale.

Fourrure

En tant que membre de l'Institut de la fourrure du Canada (IFC), le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a proposé un protocole d'entente entre l'IFC et l'Association chinoise d'amitié avec les pays étrangers. En vertu de l'entente, des produits promotionnels et éducatifs développés au Canada pourraient améliorer la perception et le commerce des fourrures sur le marché chinois. La Chine est le plus grand importateur de fourrures dans le monde et représente environ 80 % des achats, des fabrications et des réexportations de produits finis liés à la fourrure.

Performance

Le Yellowknife Art Run Community Center présente la performance interactive *Trace* au Center Square Mall, le 6 février à 18 h. Créée par Tristan R. Whiston et Moynan King, la performance utilise des enregistrements effectués avant et pendant le changement de sexe de Tristan R. Whiston, avec des performances vocales en direct. Trace explore l'idée que le changement est constant et que nous sommes toujours en train de devenir quelqu'un d'autre.

Tournée ténoise de
Clopin Lanouille et Monsieur Nono

Les clowns sont éternels

À la fois amuseurs de rue et humoristes.

Clopin Lanouille et Monsieur Nono proposent des spectacles 100 % non-éducatifs, mais qui, assurent-ils, peuvent faire rire tout le monde. (Source : Lise-Nathalie Lepage)

Denis Lord

Qu'ils soient en Asie, en Europe ou, pour la première fois, en tournée aux Territoires du Nord-Ouest, Clopin Lanouille et Monsieur Nono assument les mêmes prétentions : faire partie de la crème des débiles du Québec et être 100 % non-éducatif!

Clopin Lanouille a rencontré Monsieur Nono en 2007 et depuis, ils partagent vies privée et professionnelle. Ils se sont d'ailleurs mariés habillés en clown. Le duo s'est produit en spectacle en Chine, en Australie et même au New Jersey! Ne reculant jamais devant aucun défi, Clopin Lanouille et Monsieur Nono arrivent aux Territoires du Nord-Ouest dans le cadre du festival Folies pour enfants, coproduit par l'Association franco-culturelle de Yellowknife. On pourra également les voir à Hay River et à Fort Smith. Au menu, deux spectacles : le premier, *L'Affaire Nono*, est inspiré par l'univers de la magie; le second, *Le Cirque catastrophique*, démontre les dangers générés par deux circassiens ne sachant pas *cirquer*. Ce spectacle a reçu le prix Coup de cœur du public au Comiqu'Art de Trois-Rivières en 2012.

Le clown, notre contemporain

Un clown peut-il encore faire rire des gens en cette deuxième décennie du XXIe siècle? « On pogne, assure Clopin Lanouille alias, derrière son nez rouge, Lise-Nathalie Lepage! Nous faisons un mélange de *stand-up*, d'humoristes, et d'amuseurs de rue, avec beaucoup d'interactions avec le public. Nous avons fait des spectacles pour des enfants et dans des centres pour personnes âgées. Notre public n'a pas d'âge et n'appartient à aucun groupe social. »

Et cette étiquette auto-apposée de 100 % non éducatif? Lise-Nathalie Lepage se rappelle que des enseignants lui avaient reproché que les enfants n'avaient rien appris lors d'un spectacle de Lanouille et Nono. « Justement, ils ont parfois besoin d'un break, rigole-t-elle. Alors, maintenant, au début de nos spectacles, on dit : «Préparez-vous mentalement, vous n'apprendrez rien avec nous autres aujourd'hui!» »

Clopin Lanouille et Monsieur Nono seront en spectacle à l'école Allain St-Cyr le 30 janvier. Ils sont également à l'affiche du festival Folies pour enfant au Northern Art Cultural Centre le 31 janvier et le 1er février, à 13 h. Dans le cadre de ce festival, on pourra également assister à une représentation de Sylvain-Henri Simard, le 31 janvier à 18 h. S'accompagnant à la batterie et à la guitare, Sylvain-Henri jouera des pièces de Monde à part et initiera le public aux percussions vocales. La tournée de Clopin Lanouille et Monsieur Nono se poursuivra les 2 et 4 février, aux écoles Boréale et Joseph Burr Tyrrell de Fort Smith. Ceux deux derniers spectacles sont présentés avec les collaborations respectives de l'Association franco-culturelle de Hay River et de Marie-Christine Aubrey.

L'Aquilon sur YouTube : www.aquilon.nt.ca

Session de formation
des correspondants

Le service de nouvelles de L'Aquilon et Radio Taïga tiendra une session de formation pour les correspondants et pigistes des Territoires du Nord-Ouest

le samedi 21 février à Yellowknife

La date limite pour vous inscrire est le

6 février à 12 h, heure locale

Dépêchez-vous, le nombre de place est limité.

Pour les participants de l'extérieur, les frais de déplacements et d'hébergement seront pris en charge par l'Aquilon.

Pour plus de renseignements, contactez Alain Bessette au 873-6603 (direction.aquilon@northwestel.net) ou Batiste Foisy au 766-5172 (civr@radiotaiga.com)

Prix d'excellence du premier ministre | 2015

Chaque année, le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest (TNO) honore les employés de la fonction publique territoriale qui font preuve d'excellence, d'innovation et de dévouement dans leur travail.

Toute personne, y compris les clients externes, peut présenter la candidature d'un employé ou d'une équipe.

La candidature d'un employé du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) ou d'une équipe composée d'employés peut être proposée pour le ***Prix d'excellence du premier ministre***.

Les équipes formées d'employés du GTNO qui travaillent en partenariat avec des employés d'un autre gouvernement ou des employés non gouvernementaux afin de fournir des services aux résidents des TNO peuvent être mises en candidature pour le ***Prix du partenariat du premier ministre***.

Le ***Prix Dave-Ramsden pour une carrière vouée à l'excellence*** vise à reconnaître l'excellence et l'investissement personnel dans la fonction publique d'un employé de longue date du GTNO.

La date limite pour proposer une candidature est le 13 février 2015 à 17 h.

Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez appeler les Services généraux des ressources humaines au 867-445-2493 ou consulter le www.hr.gov.nt.ca/fr/programs-services/employees/employee-recognition-awards pour connaître les lignes directrices et obtenir le formulaire de mise en candidature. Pour obtenir des renseignements en français, veuillez composer le 867-445-2493.

Éditorial

Alain Bessette

Le facteur g

La question de la rétention des jeunes élèves du secondaire est de celles qui reviennent constamment sur le tapis depuis que des jeunes d'âge secondaire fréquentent l'école Allain St-Cyr.

La direction doit cependant surmonter de nombreux défis pour s'attaquer au phénomène.

Tout d'abord, et on se retrouve au cœur même du litige judiciaire actuel, il y a la question des infrastructures manquantes.

Pour l'école Allain St-Cyr et l'école Boréale, l'absence de gymnase est un facteur important dans la perte de jeunes qui s'en vont vers les établissements « plus égaux que les autres ». Que ce soit sur le plan des activités sportives ou des activités comme le théâtre, l'absence de gymnase entrave le bon développement des élèves. Il y a des solutions imparfaites, mais tous, parents, élèves et éducateurs, sont conscients de ce phénomène et il s'exerce une pression qui favorise le départ des jeunes.

Il y a aussi l'absence de certains programmes scolaires. Ces programmes ne peuvent être offerts sans les infrastructures nécessaires, mais aussi sans un nombre minimum de participants. La question des infrastructures pourra être réglée par la future décision de la Cour suprême du Canada. Par contre, la question des nombres sera plus difficile à gérer. Oui, il devrait y avoir plus d'inscriptions, mais certains programmes ne pourront être offert sans qu'il y ait un nombre minimum – disons que ça peut-être difficile de jouer au badminton quand on est seul.

Mais le gros écueil sera vraisemblablement l'attraction qu'exercent les grands groupes d'élèves sur les jeunes adolescents francophones. Si les parents ne voient que des avantages à la poursuite des études dans un environnement pédagogique aussi avantageux que celui offert par l'école Allain St-Cyr, le jeune élève préférera peut-être se rendre dans un environnement plus populeux et anglophone plutôt qu'aller vers les petits nombres du groupe potentiel francophone. C'est probablement plus facile de se faire un copain ou une copine parmi une quarantaine de jeunes que dans un petit groupe qu'on considère plutôt comme des frères et des sœurs.

Pour contourner ce problème de la force de gravitation de la population anglophone sur les jeunes francophones, les dirigeants auront certainement beaucoup de pain sur la planche, mais je suis prêt à parier qu'ils trouveront rapidement la solution.

Clopin Lanouille et Monsieur Nono
(Source : Lise-Nathalie Lepage)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Denis Lord
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF

Fondation Donaldeen Frémont

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Instruction en français

Pour une relance du secondaire

Faire participer les jeunes à la vie étudiante

Denis Lord

Chaque année, des élèves quittent St-Cyr pour faire leur secondaire dans une école d'immersion de Yellowknife mieux pourvue en infrastructures et en formations complémentaires. Mais un processus de consultation et d'actions est en place pour colmater la brèche.

À la mi-janvier, les élèves de la 7e à la 12e année et leurs parents étaient conviés à une soirée de consultation afin de déterminer les outils qui pourraient renforcer la rétention à St-Cyr. La directrice générale de la Commission scolaire francophone des TNO, Yvonne Careen, avait mis en place cette activité l'an dernier alors qu'elle dirigeait l'école. En attendant le gymnase et les locaux ordonnés par la Cour d'appel, la stratégie passe par l'amélioration de l'offre de cours, des activités accrues et davantage de consultation et d'implication des élèves du secondaire. « Pour ce qui est du projet pédagogique, note la directrice de St-Cyr, Geneviève Charron, nous offrons la même programmation de base que les autres écoles et la même qualité. Ailleurs, ils ont des ateliers d'art dramatique et d'arts plastiques; on ne peut pas offrir la même variété, mais nous offrons la même qualité, et parfois, nous allons chercher des ressources ailleurs, comme des cours en ligne du Centre d'éducation et de formation à distance de l'Alberta. »

La directrice de l'école Allain St-Cyr, Geneviève Charron (Photo : Denis Lord)

Faire participer les jeunes

La rétention des élèves au niveau supérieur de Saint-Cyr passe également par leur implication dans la vie étudiante. Le fonctionnement des comités a été changé en 2014-2015. Au lieu d'avoir comme auparavant un seul comité, élu pour l'année et gérant l'ensemble des activités, chaque projet est aujourd'hui dirigé par un comité spécifique. Au bilan, plus de projets et de jeunes impliqués. Le comité sport, par exemple, a été à l'origine d'une journée thématique où chaque élève était invité à porter un gilet à l'effigie de son équipe favorite ou représentant le sport qu'il préfère. Ce même comité commence le vendredi 30 janvier un match de basketball opposant les élèves du secondaire au personnel enseignant. Un autre comité a organisé un concours de chapeaux.

Comme autre exemple de la participation des élèves du secondaire à la vitalité de la vie étudiante, et par là même à l'attrait de St-Cyr, Geneviève Charron cite Radio St-Cyr, qui diffuse des chansons francophones choisies par les élèves.

Francos!

Si de nouvelles activités et structures s'ajoutent à Allain St-Cyr, un de ses facteurs d'attraction demeure, selon Geneviève Charron, que c'est la seule école francophone de Yellowknife et la seule à avoir pour mission de nourrir l'identité francophone.

Lors de la rencontre de la mi-janvier, les parents et élèves ont identifié la taille de l'école comme étant un de ses avantages... mais qui n'a pas que des bons côtés. « Ici analyse la directrice, il y a une atmosphère très familiale. On apprécie la proximité et la disponibilité des enseignants, qui connaissent habituellement bien les élèves parce qu'ils les suivent pendant plusieurs années. » Les élèves se connaissent aussi beaucoup entre eux et développent un très fort sentiment d'appartenance. « D'un autre côté, admet Geneviève Charron, il y a l'attrait des plus grosses écoles où on retrouve plus d'amis. »

L'école et la CSFTNO essaient de créer des conditions pour que les élèves du secondaire puissent s'identifier comme appartenant à une école secondaire par des locaux spécifiques, par diverses démarches. Mais ce n'est pas toujours évident, quand les petits de la maternelle leur courent entre les jambes!

QUEL EST VOTRE AVIS SUR L'ÉNERGIE?

Envoyez-nous vos commentaires avant le 9 février

ÉDITION 2014 DE LA
séance de travail intensif sur l'énergie
AUX TERRITOIRES DU NORD-OUEST

On peut maintenant consulter le rapport 2014 de la séance de travail intensif sur la question de l'énergie. Le rapport résume les questions et les recommandations soulevées lors de la séance de travail intensif de 2014, notamment :

- L'abordabilité
- L'efficacité énergétique et l'économie d'énergie
- Les défis et les occasions pour les collectivités

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest invite tous les Ténois à exprimer leur avis sur le rapport.

Vos commentaires aideront le GTNO à établir d'éventuelles orientations et les prochaines étapes en matière d'énergie aux TNO.

Envoyez-nous vos commentaires à nwtenergy@gov.nt.ca **avant le 9 février 2015.**

L'énergie alimente notre vie quotidienne.
À votre tour d'alimenter la discussion.

Vous pouvez consulter le rapport au
www.iti.gov.nt.ca/infopage/energy-charrette-information

Territoires du Nord-Ouest
Séance de travail Intensif sur l'énergie TNO 2014

Territoires du Nord-Ouest Assemblée législative

Reprise des travaux de la cinquième session de la Dix-septième Assemblée législative

La cinquième session de la Dix-septième Assemblée législative reprendra le mercredi 4 février 2015 à 13 h 30. On invite les Ténois à assister aux débats depuis la tribune du public de l'édifice de l'Assemblée législative ou en continu sur le site Web de l'Assemblée législative au www.assembly.gov.nt.ca.

Le public peut également suivre les travaux à la télévision de l'Assemblée législative sur les chaînes suivantes :

Chaîne 4
Hay River et la Première Nation K'atlodeeche

Chaîne 5
Behchokǫ̀, Dél̨ı̨ne, Fort McPherson, Inuvik, Norman Wells, Ulukhaktok

Chaîne 10
Fort Smith

Chaîne 19
Fort Simpson

Chaîne 20
Yellowknife

Le public peut également suivre les travaux sur la chaîne 513 de Bell TV, sur la chaîne 489 de la grille des canaux Classique de Shaw Direct ou sur la chaîne 289 de la grille des canaux Améliorée de Shaw Direct. Consultez le site Web de l'Assemblée législative pour de plus amples renseignements de radiodiffusion.

Vous pouvez communiquer avec votre député en composant le 867-669-2200 ou le 1-800-661-0784 (sans frais). Pour obtenir plus d'information, communiquez avec la conseillère en relations publiques et en communications en composant le numéro 867-669-2230 ou en lui envoyant un courriel à l'adresse brenda_norris@gov.nt.ca.

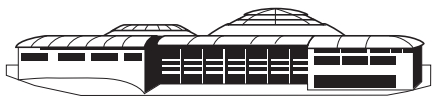

Langues officielles

L'Office local d'habitation de Yellowknife n'aurait pas à offrir de services en français

Une décision erronée, selon la Fédération franco-ténoise

Denis Lord

Après 13 mois d'attente, George Lessard a reçu de la commissaire aux langues officielles des Territoires du Nord-Ouest, Snookie Catholique, une réponse à sa plainte : elle n'a pas l'autorité pour investiguer sur cette plainte puisque l'Office local d'habitation de Yellowknife n'est pas l'un des organismes visés par la *Politique sur les langues officielles* des TNO.

Georges Lessard avait déposé une plainte à la commissaire contre l'Office local d'habitation de Yellowknife le 18 décembre 2013. Il avait demandé à trois reprises à cet organisme du gouvernement ténois un formulaire en français et on n'a pas répondu à sa demande. Il s'était également plaint que l'Office local d'habitation de Yellowknife ne pratique pas l'offre active et que ses locaux ne comportent aucun signe indiquant qu'on y offre des services en français. George Lessard considère que le logement est un service essentiel.

L'Office local d'habitation de Yellowknife ne fait effectivement pas partie de la liste des ministères, organismes, conseils et commissions tenus de fournir des services en français. Par contre, la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest fait partie de cette liste et l'Office local d'habitation de Yellowknife relève de la Société.

George Lessard (Photo Archives L'Aquilon)

À la FFT

Pour le président de la Fédération franco-ténoise Richard Létourneau, la décision du Commissariat aux langues officielles des Territoires du Nord-Ouest est erronée. « Dans le *Plan stratégique sur les communications et les services en français,* explique-t-il, il y a deux facteurs qui déterminent si un organisme doit offrir des services en français : la vocation du bureau et l'importance de la demande. Ces places sont Yellowknife, Hay River et Fort Smith. C'est très explicite. » Richard Létourneau fait remarquer que la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest a fourni sa planification annuelle sur les services en français au Comité de coopération et de consultation où siègent le gouvernement et la FFT.

Contestation

George Lessard conteste la décision de Snookie Catholique. Il fait valoir que l'Office local d'habitation de Yellowknife est une création et un organisme du gouvernement ténois, subventionné par lui et dépensant de l'argent en son nom. Il ajoute que son conseil d'administration est établi avec l'aide des députés, que l'Office local d'habitation de Yellowknife utilise le système de courriel et de téléphone du gouvernement ténois. « Les organismes locaux d'habitation gèrent tous les logements sociaux aux TNO, s'insurge George Lessard. S'ils ne sont pas tenus d'offrir des services dans les langues officielles, est-ce que ça veut dire que ces logements sont garantis pour les citoyens dans la mesure où ils parlent anglais? »

La commissaire aux langues officielles des Territoires du Nord-Ouest, Snookie Catholique, a refusé de répondre aux questions de *L'Aquilon*, prétextant la confidentialité du dossier, même si George Lessard en a envoyé des copies aux députés ténois, à la FFT et au bureau du commissaire aux langues officielles du Canada à Edmonton.

Or, selon le greffier de l'Assemblée législative, Tim Mercer, de qui relève la commissaire aux langues, la *Loi sur les langues officielles* ne contient aucune clause de confidentialité. « La commissaire est indépendante, explique-t-il. Elle décide elle-même si elle veut parler ou non aux médias. »

Collège NORDIQUE francophone

Enseignant de français langue seconde

Le Collège nordique francophone (CNF) situé à Yellowknife, TNO est à la recherche d'un enseignant de français de langue seconde pour un poste à pourvoir dans un futur proche. Le candidat enseignera le français langue seconde à des adultes en formation continue et à des fonctionnaires fédéraux et territoriaux. L'enseignant sera entre autres responsable d'évaluer les apprenants pour les placer selon leur niveau de compétences linguistiques, préparer et offrir des cours de qualité axés sur les besoins du client.

Exigences minimales pour ce poste

- Diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi incluant cours de méthodologie de l'enseignement de langue seconde ;
- Expérience en développement de curriculum et de ressources appropriées au français langue seconde ;
- Expérience en enseignement aux adultes et en supervision ;
- Expérience avec le module Moodle et en formation à distance ;
- Très bonne connaissance des principes de l'andragogie ;
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais ;
- Excellentes aptitudes interpersonnelles ;
- Formation avec l'ÉFPC ou le DELF sera considérée comme un atout.

Tâches et conditions de travail

30 heures par semaine

Salaire offert : à discuter selon l'expérience

L'horaire sera flexible incluant jours, soirs et/ou samedi.

Veuillez faire parvenir votre CV accompagné d'une lettre de motivation par courriel à Nadège Decanis, admin@college-nordique.com au plus tard le 15 février 2015.

Dans ce texte, le masculin est un genre neutre.

Nutrition Nord

Le gouvernement fédéral semble ouvert à revoir le programme

Steve Rennie
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA - Le gouvernement conservateur semble ouvert à changer la manière par laquelle il tente de faire baisser les coûts faramineux de la nourriture dans le Nord.

Le ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord a publié lundi une note dans laquelle il fait appel à de nouvelles idées pour fournir de la nourriture aux populations nordiques. La note indique que le ministère souhaite, dans le cadre du programme Nutrition Nord Canada, développer des modèles de subvention et s'impliquer avec les communautés.

Aucun détail quant aux changements qui pourraient être apportés au programme n'est donné. Nutrition Nord, qui a remplacé le Programme d'approvisionnement alimentaire par la poste en 2011, vise à défrayer une partie des coûts des aliments nutritifs en fournissant aux détaillants une subvention qui leur permet de baisser le prix en magasin.

Mais ce programme dans lequel le gouvernement injecte 60 millions $ par année - montant qui vient d'être bonifié de 11,3 millions $ et de cinq pour cent par année dans le budget 2014-2015 - est surveillé depuis le rapport d'automne du vérificateur général.

L'audit a révélé que le ministère des Affaires autochtones ignorait si le programme Nutrition Nord aidait vraiment les gens le plus dans le besoin. Cela s'explique en partie parce que le gouvernement n'a pas exigé des marchands qu'ils déclarent leur marge de profit, ce qui indiquerait si la subvention est vraiment appliquée sur les tablettes.

Le ministère indique que ce sera exigé à partir du 1er avril.

Un autre des problèmes que le vérificateur général a soulevé est dans la sélection des communautés admissibles au programme. Nutrition Nord détermine le montant des subventions en fonction du poids de la nourriture envoyée dans les communautés. Alors que le ministère devrait choisir les communautés en fonction des besoins de la population, il les sélectionne plutôt si elles sont accessibles par une route à l'année et si elles ont participé au programme précédent. Le ministère soutient qu'offrir le programme à environ 50 communautés accessibles seulement par avion augmenterait son coût de 7 millions $ par année.

Interrogée sur la note d'appel à suggestions, la porte-parole du ministre des Affaires autochtones, Bernard Valcourt, a seulement donné des informations générales sur le programme, soit le montant que le gouvernement y investit et le travail du comité.

« Les suggestions seront utilisées pour développer différentes options pour aider à rendre le programme durable tout en augmentant la consommation de nourriture saine dans le Nord », a répondu Andrea Richer.

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Technologie de l'information et des communications
Services d'analyse opérationnelle

Convention d'offres à commandes non exclusive

SO445346

- Yellowknife, TNO -

Le GTNO est à la recherche de propositions d'entrepreneurs qualifiés afin d'établir des conventions d'offres à commandes non exclusives, selon les besoins, pour des services d'analyse opérationnelle. La démarche vise l'acquisition de connaissances d'ordre général ainsi que dans les domaines de la cybersanté et de l'administration des terres.

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'Administrateur de contrats, Services partagés de l'approvisionnement, GTNO, 5009, 49e Rue, rez-de-chaussée, Yellowknife NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 16 FÉVRIER 2015.

Renseignements généraux :
Administrateur des contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230
psstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez travaillezauGTNO.ca

Gestionnaire des achats et de la distribution

Ministère des Finances — **Hay River, TNO**
Société des alcools

Poste permanent

Le traitement initial est de 47,45 $ l'heure (soit environ 92 527 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 764 $.

Nº du concours : 12318 **Date limite :** 30 janvier 2015

Aide au programme de soutien aux élèves

Conseil scolaire de division du Slave Sud École Chief Sunrise — **Réserve de Hay River, TNO**

Poste temporaire (0,8 ÉTP) jusqu'à juin 2015

Le traitement initial est de 30,17 $ l'heure (soit environ 47 066 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 4 564 $.

Nº du concours : 12349 **Date limite :** 30 janvier 2015

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :
Centre des services des ressources humaines de Hay River,
62, rue Woodland, bureau 209, Hay River NT X0E 1G1.
Télécopie : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

Conseiller individuel et familial

Agence de services communautaires tlicho — **Behchoko, TNO**

Poste temporaire d'un an

Le traitement initial est de 41,39 $ l'heure (soit environ 80 710 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 092 $.

Nº du concours : 12333 **Date limite :** 30 janvier 2015

Infirmier en chef

Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife — **Lutselk'e, TNO**

Poste partagé (huit semaines)

Le traitement initial est de 49,66 $ l'heure (soit environ 96 837 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 19 296 $.

Nº du concours : 12317 **Date limite :** 30 janvier 2015

Adjoint au programme clinique

Administration de santé territoriale Stanton — **Yellowknife, TNO**

Services de réadaptation

Poste permanent

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km de Yellowknife.

Le traitement initial est de 30,17 $ l'heure (soit environ 58 832 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12343 **Date limite :** 2 février 2015

Coordonnateur – Opération des carburants

Ministère des Travaux publics et des Services — **Yellowknife, TNO**

Poste permanent

Le traitement varie entre 45,36 $ et 54,14 $ l'heure (soit environ entre 88 452 $ et 105 573 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12332 **Date limite :** 30 janvier 2015

Agent des services en français

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Yellowknife, TNO**

Secrétariat aux affaires francophones

Poste permanent

Le traitement varie entre 36,08 $ et 43,08 $ l'heure (soit environ entre 70 356 $ et 84 006 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12336 **Date limite :** 6 février 2015

Infirmier de santé publique

Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife — **Yellowknife, TNO**

Poste temporaire d'un an

Le traitement initial est de 41,39 $ l'heure (soit environ 80 710 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12346 **Date limite :** 6 février 2015

Infirmier autorisé de relève en médecine

Administration de santé territoriale Stanton — **Yellowknife, TNO**

Services de soins aux patients

Poste de relève permanent

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km de Yellowknife.

Le traitement initial est de 41,39 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 1,77 $ l'heure.

Nº du concours : 12342 **Date limite :** 5 février 2015

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :
Ministère des Ressources humaines,
Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing,
3e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Téléc. : 867-873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes permanents ou temporaires semblables. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

Littérature jeunesse

Transmettre l'amour de la lecture

Amener à réfléchir en évitant la morale

Denis Lord

Non seulement les jeunes inspirent parfois Andrée Poulin, mais écrire pour eux ralentit son vieillissement!

Si la Franco-Ontarienne Andrée Poulin a publié plus d'une trentaine de titres depuis le début des années 2000, *La plus grosse poutine du monde* (Bayard) a particulièrement canalisé les hommages. Ce roman jeunesse a valu à son auteur le prix TD Littérature jeunesse ainsi que le prix littéraire *Le Droit*; elle a également été finaliste pour trois autres prix.

L'histoire en deux mots? Celle d'un adolescent qui veut établir le record Guinness de la plus grosse poutine au monde... pour retrouver sa mère et faire réagir son père. Est-ce là la recette Poulin, un message enrobé dans l'excentricité?

« Les messages, les jeunes n'aiment pas ça, nuance Andrée Poulin. Je veux d'abord les divertir, mais si je peux en même temps les amener à découvrir des choses et à réfléchir, tant mieux! Toujours en évitant de faire la morale. »

Pour esquiver ce piège, Andrée Poulin tente, à chaque nouvelle histoire qu'elle commence, de se mettre dans la tête d'un jeune... mais avec les outils d'un adulte. L'exercice a le mérite de lui conserver la jeunesse. D'ailleurs, confie-t-elle, les commentaires des jeunes, lors de ses ateliers, l'inspirent beaucoup. L'idée de base d'*Une cachette pour les bobettes*, à paraître en 2015 aux éditions Druides, avec des dessins de Boum, provient d'une mésaventure arrivée à un jeune qui a participé à un de ses ateliers à Trois-Rivières.

Le goût de lire

Du 26 janvier au 2 février, Andrée Poulin visite les classes d'immersion de Sissons et de William McDonald, dans le cadre de la 35e année d'immersion à la Commission scolaire de district no 1 (YK1). C'est également le 75e anniversaire de YK1. Dans ces ateliers de lecture, l'auteure, qui signe autant des romans que des albums illustrés, parle avec beaucoup d'humour et d'anecdotes de son métier, de ses nombreuses recherches pour trouver des idées. « Si j'ai donné aux élèves le goût de lire, j'ai réussi ma rencontre, affirme Andrée Poulin. Avec tous les écrans, faire lire un enfant est un défi énorme en 2015. »

Comme à son habitude, Andrée Poulin travaille actuellement sur plusieurs œuvres en parallèle. Parmi celles-ci, un roman pour adolescent ayant pour cadre l'Afrique, où elle a vécu, et qui lui a déjà inspiré *La Disparition du bébé chocolat*. « Il me reste peut-être encore un an de travail pour compléter le roman », suppute Andrée Poulin.

En 2015 ou 2016, elle signera aux éditions de la Chenelière un ouvrage destiné à aider les enseignants à créer des activités pédagogiques autour de la littérature jeunesse.

MOTS CROISÉS

Nº 358

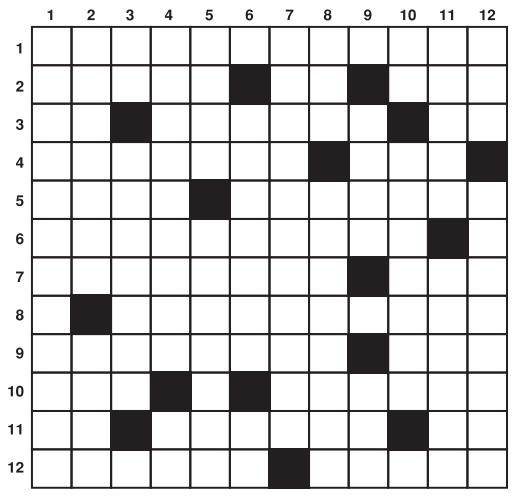

HORIZONTALEMENT

1- Flatteur.
2- Saison. — Négation. — Unité d'équivalent de dose.
3- Ils sont quatre. — Prénom masculin. — Avalé.
4- Fait de servir à quelque chose. — Liquide.
5- Jeune fille. — Fruit.
6- Chaleurs, vivacités.
7- Sucèrent le lait. — Dans la pensée chinoise ancienne.
8- Tient en bon état.
9- Elle vit de revenus non professionnels. — Carte.
10- Consiste. — Monnaie d'or.
11- Infinitif. — Prénom féminin. — Gamme.
12- Suites, successions. — Se vêtir.

VERTICALEMENT

1- Ils prétendent faire des miracles.
2- Protéine. — L'Irlande.
3- Se suivent. — Prennent pour modèles.
4- Action de fixer de manière définitive. — Démonstratif.
5- Me déplacerai. — Sujet traité.
6- Unité de poids et de monnaie. — Le meilleur.
7- Ratifierai.
8- Ville du Brésil. — Joueurs chargés de transformer les essais au rugby.
9- Gaz rare. — Roue à poulie.
10- Infinitif. — Sévère.
11- Jeu d'esprit. — Crapaud.
12- Qui manifeste de l'émotion. — Donner un caractère relatif à l'amour sexuel.

RÉPONSE DU Nº 358

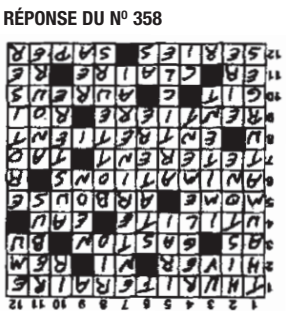

Horoscope

SEMAINE DU 1ER AU 7 FÉVRIER 2015

Signes chanceux de la semaine : Scorpion, Sagittaire et Capricorne

Bélier — BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Si votre santé est fragile, il serait bon que vous preniez un peu de repos. D'ailleurs, vos heures de sommeil compteront en double et vous récupérerez vos forces assez rapidement.

Taureau — TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Si vous avez reçu de la visite, il est clair que la maison est sans dessus dessous et que vous devrez maintenant faire un peu d'ordre. Un grand ménage s'imposera cette semaine.

Gémeaux — GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
En raison de la pleine lune, vous devrez démêler une situation complexe et chaotique à la fois. De plus, vous ne pourrez pas laisser les choses se détériorer longtemps, car le temps pressera.

Cancer — CANCER (22 juin - 23 juillet)
Vous pourriez ressentir de l'inquiétude au sujet de la santé de l'un de vos proches. Heureusement, vous recevrez d'excellentes nouvelles, ce qui remettra en marche de beaux projets.

Lion — LION (24 juillet - 23 août)
Il y aura passablement d'action cette semaine. Vos amis réussiront à vous inviter un peu partout; vous ne jouerez plus à l'ermite. Vous pourriez même recevoir une proposition pour faire un voyage.

Vierge — VIERGE (24 août - 23 septembre)
Lorsque vous accomplirez un exploit, vous aurez amplement le droit de vous féliciter. D'ailleurs, cette situation rehaussera considérablement votre estime personnelle.

Balance — BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Si vous aviez prévu d'effectuer un voyage prochainement, il est possible qu'une situation vienne compliquer la suite des événements. Ce sera à la dernière minute que tout s'arrangera.

Scorpion — SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Vous serez particulièrement sensible, vos émotions pourraient même vous jouer quelques tours. Vous ferez la lumière à propos d'une histoire de corruption au travail ou même dans la famille.

Sagittaire — SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Vous ne serez pas nécessairement la personne la plus diplomate, mais grâce à vous les choses pourront avancer. Vous direz tout haut ce que les autres pensent tout bas.

Capricorne — CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Au travail, vous pourriez bénéficier d'une excellente promotion. Mais avant d'accepter quoi que ce soit, il serait important d'en parler à votre partenaire de vie ainsi qu'à votre famille.

Verseau — VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Vous aurez besoin d'aiguiser vos talents de négociateur, aussi bien dans un cadre professionnel que personnel. Vous avez tout ce qu'il faut pour conclure une entente durable.

Poissons — POISSONS (19 février - 20 mars)
Vous vous retrouverez au centre de toute l'attention et ce sera quelque chose qui vous fera certainement plaisir. Peut-être recevrez-vous une récompense.